



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2023



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION
DE LA NATURE ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

54^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MAINE DE BOIXE – 1^{er} JUIN 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2023

SOMMAIRE

ADHÉRENTS	PAGE 3
REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE VIE ASSOCIATIVE	PAGE 3
ÉDUCATION	PAGE 4
EXPERTISES, INVENTAIRES	PAGE 7
CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE	PAGE 10
FAUNE / ORNITHOLOGIE	PAGE 14
BOTANIQUE	PAGE 15
HAIES / ESPACES BOISÉS	PAGE 16
EAU	PAGE 17
JURIDIQUE	PAGE 18
PRÉVENTION DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE	PAGE 20
CARRIÈRES	PAGE 24
TRANSPORTS	PAGE 25
QUALITÉ DE L'AIR	PAGE 26
PARTENAIRES	PAGE 27



Toutes les images ont été prises par des bénévoles
ou des salariés de l'association Charente Nature.

Photographies de la couverture © Charente Nature

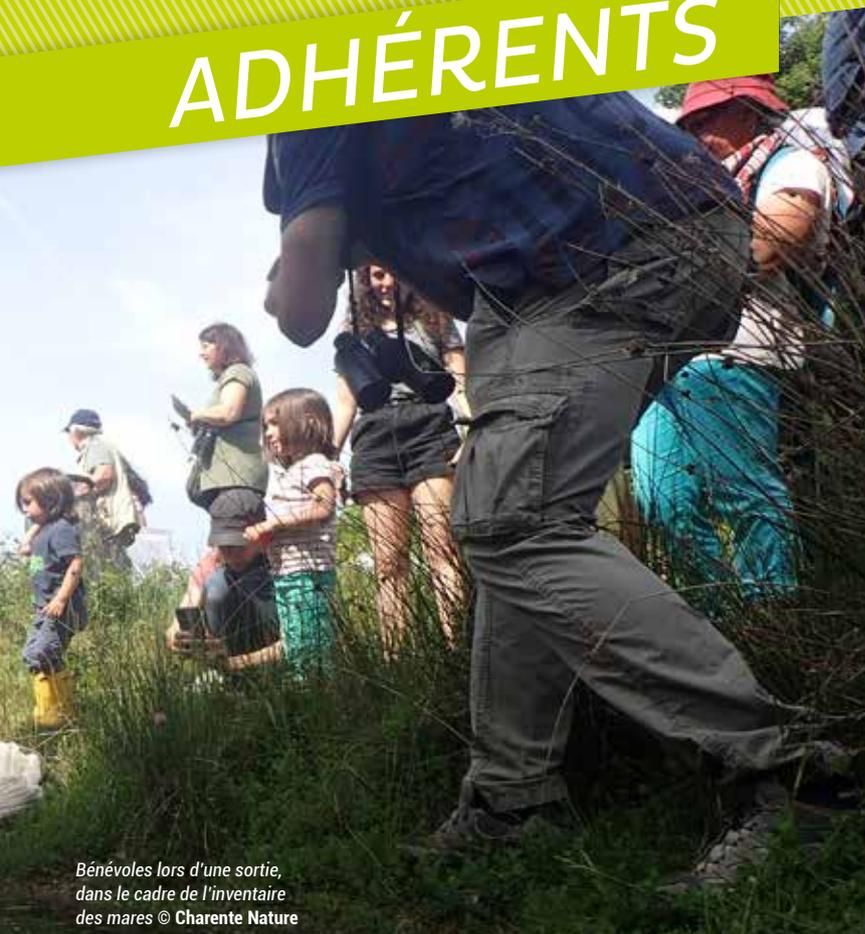
Ligne du haut en partant de la gauche :

- « Nous sommes nature » aux Chaumes Boissières © Alexandre Dutrey
- *Doronicum pardialanche* © Albert Brun
- Bénévoles en formation « Oiseaux de plaine » © Charente Nature
- Grue cendrée © Centre de Sauvegarde de Charente Nature

Ligne du bas en partant de la gauche :

- Affiche 30 sept. 2023 Flore aquatique et insectes de la Touvre : © Charente Nature
- Fabrication des « petites bêtes » pour le kit compost © Marie-Emmanuelle Halouis
 - Loutre d'Europe © Centre de Sauvegarde de Charente Nature
 - Fleuve Charente - île aux vaches à Angoulême © Pierre Fantin

ADHÉRENTS



Bénévoles lors d'une sortie, dans le cadre de l'inventaire des mares © Charente Nature

Au 31 décembre 2023, l'association compte :

- **449 adhérentes et adhérents**
- dont **18 associations locales** et autres organisations.
- **32 nouvelles adhésions** ont également été enregistrées.

L'investissement et l'engagement de nos bénévoles et salariés sur le terrain, dans les instances et réunions est toujours aussi important... un grand merci à eux !

Des remerciements également à vous, adhérents, pour votre soutien... et bienvenue aux nouveaux !

REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE

361 réunions en 2023

Au sein de Charente Nature, l'activité des commissions environnementales, des sections naturalistes, des groupes thématiques, des secteurs d'activités et organes décisionnels (Bureau, Conseil d'Administration) a nécessité :

→ 145 réunions internes

une augmentation de **42 réunions** liée principalement à une nouvelle organisation des secteurs professionnels permettant plus d'échanges en interne des secteurs et entre secteurs.

Bénévoles et salariés se sont également investis au sein de nos réseaux associatifs nationaux et régionaux, ainsi qu'au niveau local avec les associations adhérentes ou sympathisantes

→ Participation à 67 réunions

de la vie du réseau associatif environnemental. Chiffre également en **augmentation de 12 réunions** lié notamment à une participation plus accrue des bénévoles de l'association aux webinaires mis en place par notre fédération nationale France Nature Environnement (FNE) et notre confédération régionale France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine (FNE NA).

→ Participation à 57 réunions

comme chaque année, aux différentes instances officielles ; (48 en 2022). Ces représentations institutionnelles sont en prise directe avec les autres actions associatives ; par exemple, elles ne peuvent être exercées avec efficacité que dans la mesure où l'association possède une bonne connaissance de l'environnement local ; cette connaissance est notamment acquise lors d'inventaires, d'expertises et d'actions de conservation et de protection des sites et des espèces.

→ Participation à 92 réunions externes

(80 en 2022), à l'initiative de collectivités, d'administrations, de partenaires associatifs et d'industriels.

En 2023, 361 réunions ont mobilisé les 20 administrateurs et une soixantaine de bénévoles investis, épaulés par 25 salariés.

ÉDUCATION

Depuis sa création en 1970, Charente Nature a considéré que la **sensibilisation et l'éducation à l'environnement** faisaient partie à part entière des activités organisées par l'association comme en attestent les articles de journaux de l'époque (cf article de 1971). Depuis, le secteur « Education » n'a cessé de se développer et de se professionnaliser avec **6 éducatrices et éducateurs à l'environnement composant l'équipe aujourd'hui**. De nombreuses actions sont réalisées sur l'ensemble du territoire charentais, voir la carte de :



Répartition des classes partenaires en 2023

La Répartition des classes partenaires en 2023*

à retrouver sur le site de l'association, dans l'introduction de la page Education.

Si certaines zones semblent plus vides, c'est, entre autres, le résultat de la fermeture progressive des écoles.

*<https://www.charente-nature.org/programme-pedagogique/>

Répartition des classes en fonction des thématiques			
THÈMES ET PROGRAMMES	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR CLASSE
DÉCHETS <ul style="list-style-type: none"> • Rouletaboule • Ça composte en Charente • Gaspillage alimentaire • Consommation responsable 	116 <i>sur l'ensemble du département</i>	2 472	De 4 à 5 demi-journées d'intervention par classe en fonction du niveau
ALIMENTATION RESPONSABLE Animation en complément des programmes <i>Gaspillage alimentaire</i> et <i>Consommation responsable</i>	5 <i>uniquement sur le territoire de GrandAngoulême</i>	104	½ journée par classe pour les élèves depuis le CE2 jusqu'au CM2
EAU <ul style="list-style-type: none"> • Ricochets • L'eau d'ici • Mon territoire au fil de l'eau 	27 <i>Territoires de GrandAngoulême et SIAEP Nord-Ouest Charente</i>	600	De 3 à 6 demi-journées d'intervention par classe en fonction des territoires
BIODIVERSITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Curieux de nature • Passera... passera pas • Haie/cole • Indice de biodiversité potentiel en forêt (IBPF) • Animations sur les sites du CEN et de Natura 2000 	54 <i>sur l'ensemble du département</i>	1 258	D'une demi-journée à 7 demi-journées par classe selon les programmes et les territoires
CHANGEMENTS CLIMATIQUES <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des espèces • Habitat • Énergie 	14 <i>uniquement sur le territoire de GrandAngoulême</i>	345	De 5 à 7 demi-journées en fonction des thématiques
Animations à la demande des écoles avec des thèmes variés	39 <i>sur l'ensemble du département</i>	1272	De 1 à plusieurs demi-journées par classe
Mon école se bouge pour la planète	4 <i>uniquement sur le territoire de GrandAngoulême</i>	88	4 demi-journées d'intervention par classe
TOTAL	259	6 139	

Le secteur « Education » est, pour la majorité de ces actions, tourné vers le public scolaire et notamment les élèves des écoles primaires (cf. tableau de répartition...). Le nombre de classes touchées reste stable ainsi que le nombre d'élèves ayant bénéficié de nos interventions. Ces actions sont mises en place dans le cadre de partenariats riches et diversifiés, dont voici un inventaire « à la Prévert » :

- Agricultrices, agriculteurs, Éleveuses, éleveurs, maraîchers...**
- Calitom • CAUE • CEN Nouvelle Aquitaine • CETEF de la Charente • Charente Eau • Conseil Départemental de la Charente • DSDEN (Éducation nationale) • EPTB du fleuve Charente • Établissements scolaires • Fédération de la chasse de la Charente (Animatrice) • Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente • GRAINE Poitou-Charentes • GRAINE Nouvelle Aquitaine • GrandAngoulême • Grand Cognac • Jardins d'Isis • Jardins respectueux • LPO • Musée d'Angoulême • Les petits débrouillards Nouvelle Aquitaine • Prom'Haies • Poitou-Charentes Nature • Régalade • Région Nouvelle Aquitaine • SIAEP Nord-Ouest Charente • Syndicat du Bassin versant du Né • Ville d'Angoulême



Animation sur l'eau à Sireuil © CP-CET - Ecole de Sireuil



Fabrication des petites bêtes
© Marie-Emmanuelle Halouis - Charente Nature

Focus sur les actions pédagogiques

Pour ce bilan d'activité de l'année 2023, nous souhaitons mettre l'accent sur quelques particularités.



ÇA COMPOSTE CHEZ NOUS

FABRICATION DES « GROSSES BÊTES » DU COMPOST

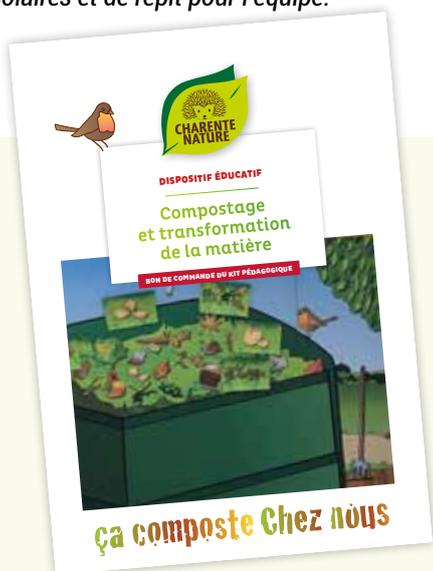
Depuis sa création, le kit « Ça compost chez nous » comporte, entre autres choses, une caisse contenant : un ver de terre, un lithobie, une larve de cétoine, un cloporte et un collembole, le tout en format géant (du moins par rapport à leur taille réelle). Lors de la commercialisation de cet outil sur le territoire national (27 kits au total depuis 2011), la fabrication de ces animaux en résine s'est faite en interne.

→ Réalisation des équipes de Charente Nature !

Au départ, le nombre de kits fabriqués était faible (3 à 4 kits). En cette année 2023, 12 kits de bêtes ont été réalisés. Pour ce travail, la majorité de l'équipe a été impliquée dans les différentes étapes :

- moulage, démoulage, polissage, préparation des pattes et des antennes, collage de ces dernières, peinture et vitrification...
- sans oublier la mise en forme des caisses de transport.

La réalisation de l'ensemble de ces tâches demande de la place et du beau temps, c'est pourquoi elle a lieu en été, période des grandes vacances scolaires et de répit pour l'équipe.



LES MAL AIMÉS

CONCEPTION D'UN NOUVEAU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Imaginé en 2023 par les éducateurs à l'environnement des associations membres de notre fédération Poitou-Charentes Nature, ce programme pédagogique va permettre la rencontre avec les éléments naturels, de s'exprimer sur les émotions que cela éveille, et de faire évoluer les regards... parce-que certains animaux et végétaux sont encore « mal aimés », au-delà de leur importance dans le fonctionnement des milieux, ou des « services rendus » à la biodiversité.

→ Un programme pédagogique sur les préjugés envers la Nature

Il s'agira de questionner la relation humain/nature, pour comprendre d'où viennent les réticences, les méfiances vis-à-vis de certaines espèces, en repérant les divergences entre les représentations culturelles et la réalité, scientifique, la réalité des élèves et celle d'autres personnes (adultes, randonneurs, comité de quartier...)





Nous sommes nature aux Chaumes Boissières
© Alexandre Dutrey - Charente Nature

NOUS SOMMES NATURE

UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
ENTRE CULTURE ET NATURE, LE MOUVEMENT.

Pour cette année, dans le cadre du Dispositif d'Education Artistique et Culturelle (EAC) en lien avec l'environnement de Grand Cognac, un nouveau projet a été mis en œuvre, nommé « NOUS SOMMES NATURE ».

→ Objectifs du programme

- vivre des moments dans la nature par deux approches : **une artistique et une naturaliste...**
- Bouger dans la nature, regarder la nature bouger, bouger comme la nature. Avec **Brigitta Horváth (danseuse) et Alexandre Dutrey (Educateur à Charente Nature)**.

Deux classes élémentaires (MS-GS-CP) se sont rendues régulièrement sur le site des Chaumes Boissières, entre pelouses sèches, boisement de chênes verts et anciennes carrières de calcaire.

Journée de rencontre avec les bénévoles

Un premier séminaire s'est tenu en 2021 pour questionner les professionnels du secteur « Education » sur leurs pratiques en les confrontant aux statuts de l'association, l'occasion également de recevoir la parole des bénévoles sur notre travail.

Ce deuxième séminaire s'est déroulé sur une journée au mois d'octobre. Invitation avait été faite à l'ensemble des bénévoles à se joindre aux éducatrices et éducateurs pour ouvrir/rouvrir les possibilités d'investissement au sein du secteur.

11 personnes ont répondu à l'appel ; d'autres ne pouvant pas se déplacer nous ont envoyé leurs témoignages.

Après une matinée de prise de paroles sur des actions menées en commun et un temps d'échange sur la façon dont chacun peut s'investir, l'après-midi a permis de lister les actions concrètes d'investissement pour les bénévoles. Voici la liste constituée :

- **Aide administrative** : prise de note, relecture
- **Accompagner les éducatrices/éducateurs** sur leurs actions scolaires et grand public
- **Aide technique** sur la fabrication d'outils pédagogiques
- **Apports de connaissances** et d'expertises
- **Animer ou co-animer** tout ou partie d'un atelier ou d'une sortie
- **Concevoir et préparer une action** (exemple : forum « Sports Santé et Environnement...)
- **Partager une expérience**, un projet comme dans le cas de la création d'une mare dans le jardin d'un particulier, à Linars
- **Bricoler, découper, coudre, peindre** (nichoirs, mangeoires, sacs en tissus, bêtes du compost...)
- **Accueillir une classe dans votre jardin** pour partager avec eux une expérience
- **Fournir des matériaux** (canne de Provence, pelotes de rejection, planches, indices de présences...)
- **Participer à des réunions** de conception pédagogique
- **Tenir ou aider à tenir un stand « Charente Nature »** ou à l'installer
- **Prêt de matériel** (table de tri...)

Cette liste n'est pas exhaustive et nous accueillons toutes vos suggestions avec plaisir.

EXPERTISES, INVENTAIRES

Ces travaux ont pour objet principal :

- **une connaissance approfondie** des sites naturels et des espèces faunistiques et floristiques du département,
- **l'examen des conséquences de projets d'aménagement sur la faune, la flore et les habitats,**
- **l'analyse et des propositions** concernant certaines politiques d'aménagement ou de protection de l'environnement, afin de lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité en Charente et de favoriser les conditions de son enrichissement.

Certains de ces travaux sont initiés par l'association et au sein de **notre fédération régionale Poitou-Charentes Nature et notre confédération France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine**, d'autres sont demandés par des administrations, par des collectivités territoriales et locales, par des associations, par des entreprises...

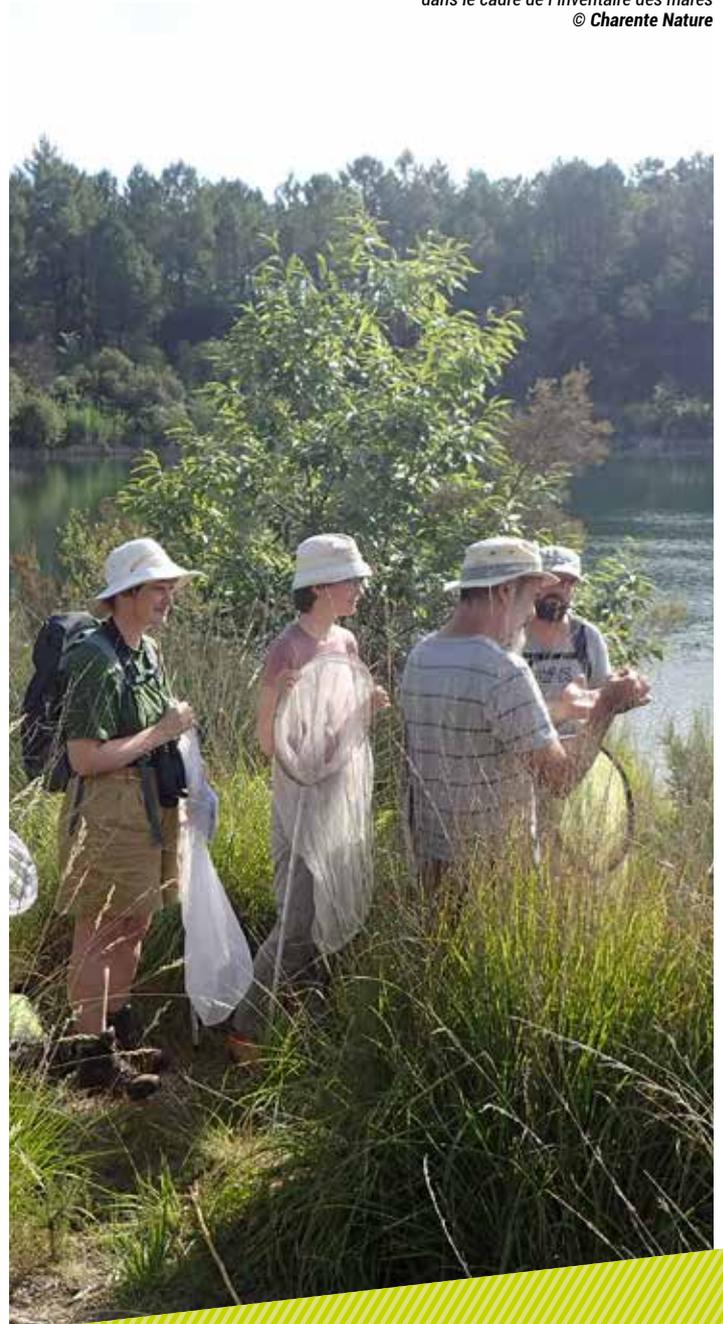
Ils ont tous pour caractéristique principale un investissement bénévole de grande qualité, en collaboration avec l'équipe **de 14 professionnels, pour cette année.**

Ces travaux reposent sur les compétences naturalistes de l'association (acquis associatif constitué de bases de données alimentées grâce à des contributions étalées sur une trentaine d'années), sur les capacités acquises par l'association dans le cadre de ses missions et de sa liberté d'analyse.

Ces travaux confirment aussi la volonté de Charente Nature de s'inscrire dans une dynamique constructive et de **participer à la conservation et à l'aménagement soutenable de notre territoire charentais, sur de solides bases de connaissances naturalistes et scientifiques.**

Ils marquent aussi la reconnaissance de nos compétences dans les domaines de **l'expertise écologique et de la conservation des espaces et des espèces faunistiques et floristiques.**

Bénévoles et salariés lors d'une sortie dans le cadre de l'inventaire des mares
© Charente Nature



+ de 70 actions menées en 2023

Oedicnème criard.
D'après une photo
de Didier Wolf
© Charente Nature



Les coordinateurs, les chargés-es de mission et d'étude ainsi qu'un stagiaire, avec le soutien des bénévoles des sections naturalistes, se sont investis, en 2023, dans 74 diagnostics, suivis écologiques et recueils de données naturalistes, à la demande ou dans le cadre d'un partenariat, avec des organismes publics et privés. Ces travaux ont été réalisés notamment dans le cadre de :

- › **Projets d'aménagement et d'extension de carrières**, à la demande des sociétés TERREAL, IMERYS et CDMR
- › **Valorisation d'une zone humide** à la demande de la ferme écologique de Gorce, à Esse
- › **Suivis concernant l'aménagement de la RN10 à Touvérac**, à la demande de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
- › **Inventaire des plantes envahissantes sur le territoire du SIGIV** (Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine)
- › **Suivis de populations d'oedicnème criard** dans le cadre de mesures d'accompagnement auprès de la société ORECO, à Merpins
- › **Études taxonomiques des mulettes et odonates sur la Dronne**, à la demande de la municipalité d'Aubeterre
- › **La politique ENS (Espaces naturels sensibles)**, portée par le Conseil Départemental de la Charente et concernant les sites de Combiers et de Montrollet.
- › **L'animation du réseau européen des sites Natura 2000**, en réalisant des diagnostics et suivis écologiques **sur les sites des plaines de Barbezières à Gourville et de Villefagnan, de la grotte de Rancogne**, en partenariat avec la structure animatrice, LPO ; ainsi que **des suivis concernant les oiseaux de plaine, des protections des nichées, des mollusques patrimoniaux, des lépidoptères des zones humides, du Sonneur à ventre jaune et des chiroptères**, dans le cadre des appels à projet à l'initiative de la DREAL
- › **Actions de gestion et de conservation de sites naturels remarquables** gérés par le CEN Nouvelle Aquitaine en réalisant des diagnostics et des suivis écologiques **sur les sites de la Vallée de l'Ars, Saulgond, Renaudie et Guizengeard**
- › **Actions de conservation du Vison d'Europe**, dans le cadre du programme européen « LIFE Vison » porté par la LPO
- › **Accompagnement dans la mise en valeur d'un site naturel** auprès de la ville de Montmoreau
- › **La réalisation de l'ABI (Atlas de la biodiversité intercommunal)**, à l'initiative de GrandAngoulême et dans le cadre d'une convention de partenariat
- › **Diagnostic écologique concernant les bords des routes départementales et d'un suivi chiroptérologique lors de la restauration des ouvrages d'art (ponts)**, dans le cadre de conventions de partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente
- › **Accompagnement dans la mise œuvre de la démarche « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser)** auprès de l'hôpital de Girac
- › **Diagnostics écologiques sur des parcelles** des Communauté de communes Cœur de Charente et Ville d'Angoulême
- › **La réalisation de recueils de données naturalistes** pour le compte de sociétés privées et d'associations (**10 recueils réalisés**)
- › **Formations naturalistes auprès des techniciens « rivières »**, avec Charente Eaux
- › **Mesures environnementales concernant la ligne à grande vitesse «LGV - SEA»**, en collaboration avec la société LISEA ; **18 dossiers pour Charente Nature**, portés au sein de notre fédération Poitou-Charentes Nature
- › **Plan Régionaux d'Actions (PRA)**, à l'initiative de la DREAL Nouvelle Aquitaine, Charente Nature participe, sur le département, à **la mise en place des plans de restauration des populations d'espèces menacées (Chiroptères, Odonates, Lépidoptères)**. Charente Nature a repris cette année la coordination pour l'ex Poitou-Charentes du Plan Régional d'Action « Chiroptères ».

15 INVENTAIRES ET ENQUÊTES POUR MIEUX CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE

Bénévoles et salariés-es se sont investis également dans des inventaires et enquêtes naturalistes. A noter cette année, un inventaire naturaliste réalisé sur la propriété privée d'une adhérente, sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme.

Les principaux soutiens financiers sont :

l'Union Européenne (dans le cadre de fonds FEDER), la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que des fondations et mécènes.

Enfin, La DREAL Nouvelle Aquitaine coordonne un programme d'actualisation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Dans le département, Charente Nature s'est associée avec le CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique) et le CEN NA (Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine) pour mener à bien cette vaste mission qui va durer plusieurs années.

Inventaires et enquêtes menés sous l'égide de :

- **La fédération régionale Poitou-Charentes Nature**, avec 4 inventaires sur :
 - les mares
 - une veille botanique
 - la flore des rivières
 - les oiseaux forestiers
- **La confédération FNE NA**, avec 3 inventaires sur :
 - les micromammifères
 - les chiroptères cavernicoles
 - les mulettes (moules d'eau douce)
- **L'association régionale Cistude Nature et la LPO**, avec 6 initiatives :
 - un atlas herpétologique en Nouvelle-Aquitaine
 - un inventaire des oiseaux des carrières
 - une enquête sur l'Outarde canepetière
 - la protection des nichées d'Outarde canepetière
 - une enquête sur l'Oedicnème criard
 - des recensements SHOC ET STOC

Zoom sur 3 inventaires



Nid de Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
© Olivia Bruneau - Charente Nature

Oiseaux des Carrières

Les carrières, en exploitation ou réaménagées, offrent des habitats très spécifiques abritant des espèces adaptées aux milieux pionniers ou rupestres. Dans certains départements, ces milieux sont rares, voire n'existent pratiquement que dans des lieux anthropisés. Dès lors, il apparaît primordial de protéger cette biodiversité singulière qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

Ainsi, en partenariat avec les carriers volontaires, et sous l'égide de l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction), les associations participantes ont pu accompagner en 2023 pas moins de **55 carrières en Nouvelle-Aquitaine** dans la prise en compte d'oiseaux à forts enjeux de conservation : **Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage et Hirondelle de rochers, Grand Corbeau, Sterne pierregarin, Petit Gravelot, Œdicnème criard, Traquet motteux et Pipit rousseline.**

En Charente, cette première année du programme « Oiseaux des Carrières » a vu :

- **8 jeunes Faucons pèlerins** prendre leur envol (3 couples)
- **196 nids d'Hirondelle de rivage** suivis
- **2 nids de Petit Gravelot** protégés
- **2 nids de Guêpier d'Europe** occupés

Le tout réparti sur **10 sites appartenant aux 4 entreprises engagées à nos côtés (Carrières Audoin et fils, GSM-Heidelberg Granulats, CDMR Garandeau, Imerys).**

En parallèle, des actions de sensibilisation ont également eu lieu comme lors de la **Journée Portes Ouvertes de la carrière de La Rochette (GSM)** pour faire découvrir aux scolaires et aux riverains la biodiversité qu'héberge le site.

Ce programme se poursuit en 2024 avec le **soutien financier de l'UNICEM et des carriers partenaires.** Sa coordination à l'échelle régionale est assurée par la **LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).**

Flore des rivières

En 2023, le programme « Flore des rivières » a été lancé par notre **fédération Poitou-Charentes Nature et ses associations membres (Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, LPO et Charente Nature).** Prévu sur trois ans, il est financé par les fonds européens (FEDER) et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Multi-objectifs, ce projet propose le **recensement des herbiers aquatiques à l'échelle de l'ex-région, l'inventaire des espèces patrimoniales et des espèces exotiques envahissantes et la sensibilisation des acteurs de l'eau du territoire et des collectivités.**

Par la mise en place de protocoles ciblés, les résultats des suivis permettront d'établir un état de conservation de la qualité de nos cours d'eau et des herbiers aquatiques présents.



Renoncule des rivières (*Ranunculus fluitans*)
© Albert Brun - Charente Nature



Argyrobium zanonii
© Albert Brun - Charente Nature

Veille botanique

Fortes de leurs années d'expérience sur le territoire picto-charentais, les associations de protection de la nature ont proposé de **réaliser un suivi des espèces végétales les plus patrimoniales.**

En 2023, plus d'une vingtaine de stations d'espèces ont été vérifiées en Charente, dont certaines relativement protégées ou menacées et inscrites sur les listes rouges nationale ou régionale comme **l'Argyrobe de Zanon *Argyrobium zanonii*, la Doradille du Forez *Asplenium foreziense*, le Brachypode à deux épis *Brachypodium distachyon* ou encore la Gesse des marais *Lathyrus palustris*.**

Financé par les fonds européens (FEDER) et la Région Nouvelle-Aquitaine, ce programme permet d'assurer le suivi des espèces patrimoniales locales, d'accompagner les adhérents et les particuliers sur de nouvelles découvertes botaniques ou encore de protéger les dernières populations encore existantes.



Mâle Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
© Didier Wolf, Curieuse Nature - Charente Nature



Animation « Biodiversité en carrière » lors de la Journée Portes Ouvertes sur le site de La Rochette
© Vincent Ringeade

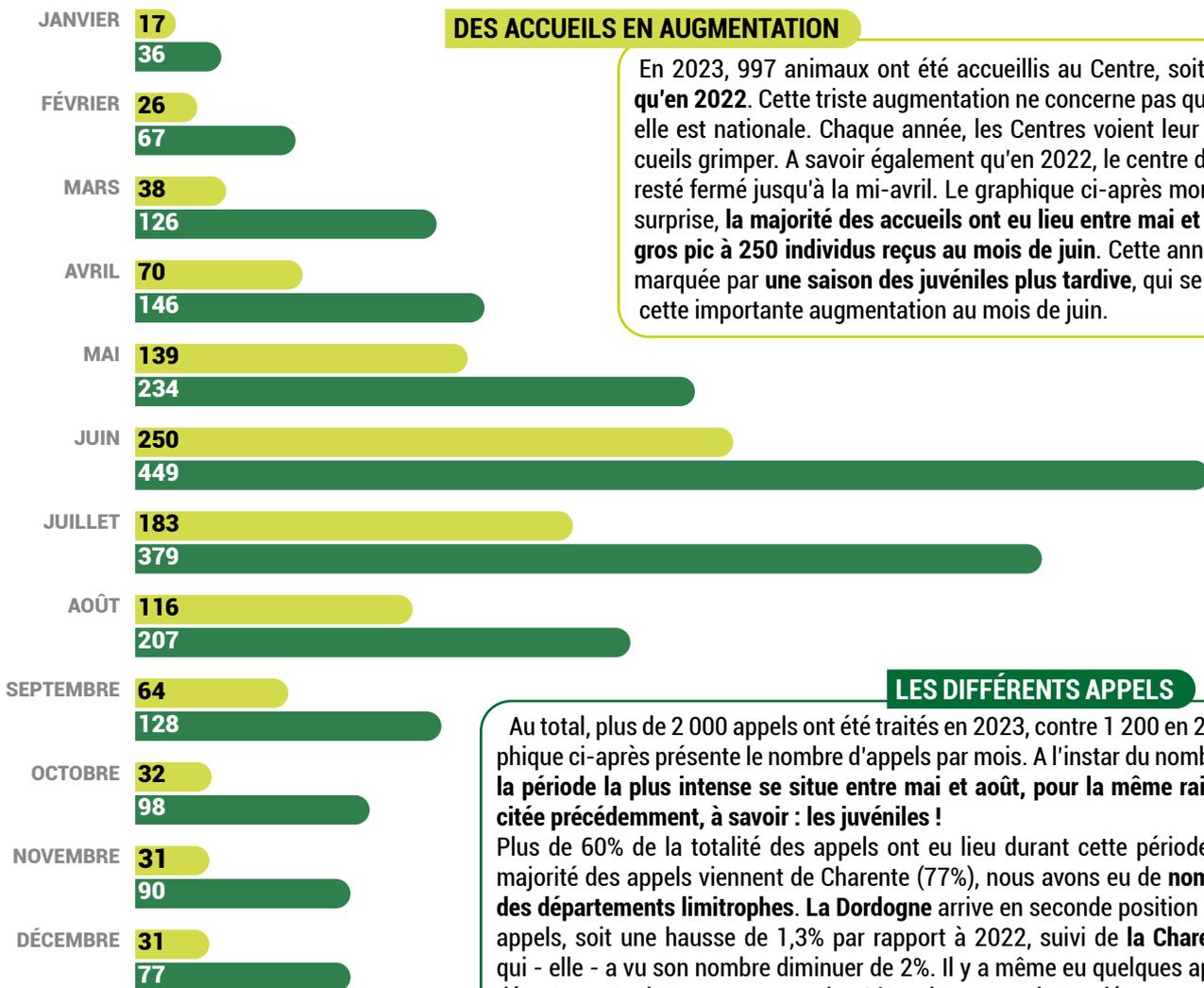


Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) sortant de son nid
© Jean-Pierre Sardin - Charente Nature

SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

L'année 2023 a été la première année complète de l'équipe actuelle de soigneuses. L'organisation a pu être bien finalisée, une bonne équipe de bénévoles réguliers s'est créée et des volontaires en service civique ont été accueillis !

997 animaux accueillis en 2023



DES ACCUEILS EN AUGMENTATION

En 2023, 997 animaux ont été accueillis au Centre, soit **184 de plus qu'en 2022**. Cette triste augmentation ne concerne pas que la Charente, elle est nationale. Chaque année, les Centres voient leur nombre d'accueils grimper. A savoir également qu'en 2022, le centre de Torsac était resté fermé jusqu'à la mi-avril. Le graphique ci-après montre que, sans surprise, **la majorité des accueils ont eu lieu entre mai et août, avec un gros pic à 250 individus reçus au mois de juin**. Cette année 2023 a été marquée par **une saison des juvéniles plus tardive**, qui se remarque par cette importante augmentation au mois de juin.

LES DIFFÉRENTS APPELS

Au total, plus de 2 000 appels ont été traités en 2023, contre 1 200 en 2022. Le graphique ci-après présente le nombre d'appels par mois. A l'instar du nombre d'accueils, **la période la plus intense se situe entre mai et août, pour la même raison que celle citée précédemment, à savoir : les juvéniles !**

Plus de 60% de la totalité des appels ont eu lieu durant cette période. Bien que la majorité des appels viennent de Charente (77%), nous avons eu de **nombreux appels des départements limitrophes**. **La Dordogne** arrive en seconde position avec 11% des appels, soit une hausse de 1,3% par rapport à 2022, suivi de **la Charente Maritime** qui - elle - a vu son nombre diminuer de 2%. Il y a même eu quelques appels d'autres départements de France, comme les Côtes d'Armor ou la Vendée par exemple !

Les types d'appels ont été regroupés selon quatre catégories :

- les appels pour les animaux en détresse,
- les appels pour les juvéniles non blessés,
- ceux pour les problèmes de cohabitation
- et les autres appels (ex : demande de stage/bénévolat).

La majorité des sollicitations téléphoniques concerne les animaux en détresse avec presque 50%. Les appels concernant les juvéniles non blessés arrivent en seconde position avec 33%. **Concernant ces deux types d'appels, l'accueil de l'animal n'était pas nécessaire dans 38% de cas.**

Ce chiffre met en avant l'importance du travail de médiation qui consiste justement à analyser la pertinence de la prise en charge.

2000 appels

Espèces accueillies

Écureuil, couleuvre verte et jaune, faucons, effraie des clochers : © Centre de sauvegarde de Charente Nature

29%
mammifères



4 amphibiens / reptiles

71%
oiseaux



Comme les années précédentes, les espèces accueillies sont majoritairement des oiseaux (71%). Les mammifères arrivent ensuite (29%), avec une grande majorité de hérissons. Bien que ces groupes puissent être accueillis, les reptiles et amphibiens franchissent très rarement les portes du Centre. En 2023, quatre individus ont été accueillis.

2



LA CHOUETTE CHEVÊCHE

Chiffres doublés par rapport à 2022. Une soixantaine d'individus ont franchi les portes du Centre. Il y a effectivement eu un pressentiment quant à la présence de cette espèce sur le podium tant son nombre s'est fait ressentir par l'équipe, notamment durant la belle saison. En effet, 35% sont des juvéniles, dont la majorité a été ramassée à tort. Mais de nombreux individus (34%) ont été accueillis suite à une collision avec une vitre ou un véhicule. Pour les autres, 13% ont été prédatés.

1



LE HÉRISSON D'EUROPE

Sans surprise, ils arrivent en première position, avec 175 individus accueillis en 2023, soit 51 de plus qu'en 2022. Pour la grande majorité (62%), ils n'avaient pas de blessure ou de soucis particulier, ils sont arrivés au Centre parce que c'était des jeunes.

LE PODIUM 2023

Espèces protégées

LES PLUS ACCUEILLIES
AU CENTRE DE SAUVEGARDE

3



LE MARTINET NOIR

50 individus. C'est 7 de moins qu'en 2022 où il était arrivé en deuxième position. Ce sont, pour la majorité (72%), des juvéniles.

Les causes d'accueil

→ LE RAMASSAGE DE JEUNES → 48%

Les juvéniles représentent la plus grande part de travail du Centre de sauvegarde, et cela concorde avec la période la plus intense sur le Centre, à savoir **entre mai et août**. C'est la période des naissances de nombreuses espèces et la période d'émancipation.

→ LA PRÉDATION → 20%

Les prédatons sont, dans la majorité des cas (72%), dues à des chats.

→ LE TRAFIC → 9%

La cause d'accueil "trafic" regroupe les 72 animaux qui sont entrés en collision avec une voiture. Il faut savoir que 50% ne passent pas les 24h au Centre (arrivé mort, euthanasie à l'arrivée ou mort avant 24h).



Les devenirs

47% → PENSIONNAIRES RELÂCHÉS

8% → CONVALESCENCE en soin ou en attente d'être relâchés.

1% → TRANSFERT dans un autre centre.

Le taux de relâcher est relativement cohérent avec la moyenne nationale. Malgré tout, le pourcentage d'animaux relâchés est 9% plus bas que celui de 2022. La petite augmentation "d'euthanasie après soin" peut en partie expliquer ce chiffre : plus d'animaux dont l'avenir était incertain ont été gardés en essai, qui ne se sont pas tous révélés concluants.



Photographies de quelques espèces moins communes accueillies en 2023

Grue cendrée - Milan royal
Loutre d'Europe - Balbuzard pêcheur
Couleuvre verte et jaune
Huppe fasciée - Petit-duc scop
© Centre de Sauvegarde de Charente Nature

L'équipe

L'équipe de soigneuses salariées est exactement la même qu'en 2022 ! Cette fois-ci, l'année entière a été passée à trois, ce qui marque une nette amélioration par rapport à 2022, rendant plus efficace la prise en charge des animaux.

Deux volontaires en service civique ont pu être accueillies et onze personnes sont venues en stage ou en écovolontariat pour participer à l'activité du Centre.

L'équipe est particulièrement reconnaissante de toute cette aide apportée et ravie d'avoir de si bons retours de ces personnes suite à leur expérience au Centre.

Cette année 2023, **une cinquantaine de bénévoles ont répondu présents** ! Alors que l'année 2022 était sous le signe d'un renouveau, l'année 2023 l'a été sous celui de l'engagement. Nombre de bénévoles de l'année passée sont revenus nous aider. Ils ont participé - régulièrement dans l'année - aux différentes actions du centre.

Environ 3 400 heures de bénévolat ont été effectuées cette année, soit l'équivalent de deux postes à temps plein.

Nos rapatrieurs (une trentaine cette année) ont une fois de plus fait un travail titanesque et permis d'acheminer jusqu'au centre des centaines d'animaux en détresse.

→ MÉDIATION 900 HEURES

Cette année **six personnes régulières ont soulagé l'équipe salariée**. Ces bénévoles ont été plus nombreux à s'être engagés. Cela s'explique probablement par la médiation à distance qui s'est beaucoup démocratisée en 2023. Ce système fonctionne très bien et est un plus selon les bénévoles.

Ils ont cette année encore fait un travail indescriptible pour gérer les flux d'appels qui sont très importants en juin et juillet notamment. Au total, presque **900 heures** ont été effectuées sur ce secteur !

Leur présence presque quotidienne a permis aux soigneuses d'avoir plus de temps pour les animaux.

→ SOIN 2200 HEURES

Malgré ça, **les bénévoles "soin" restent indispensables** pour le bon fonctionnement du centre à Torsac. **Une équipe solide et soudée d'une dizaine de personnes s'est consolidée cette année**. Les appels à l'aide ont été nombreux et ils ont toujours été entendus.

Les bénévoles ont répondu présents et ont effectué plus de **2200 heures** sur ce secteur.

→ ENTRETIEN/BRICOLAGE 300 HEURES

Pour finir, au niveau de **l'entretien du centre et du bricolage, ce sont quatre personnes** qui sont venues régulièrement sur Torsac pour apporter leur aide et leurs compétences. L'équipe salariée ne manque pas d'idées pour améliorer la structure. Ce sont grâce à ces bénévoles que les idées se transforment en projet. **Abris, cabanes, taquets, perchoirs, aménagements de volières** etc... sont parmi les nombreuses améliorations qui ont pu être faites cette année grâce à leur aide durant les **300 heures** qu'ils ont consacrées au centre en 2023.

Encore très sollicités cette année, les bénévoles de chaque secteur ont permis au centre un meilleur fonctionnement.



Bénévoles en action au Centre © Centre de sauvegarde de Charente Nature

Les vétérinaires

En 2022, de nombreux partenariats vétérinaires ont été créés. **En 2023, ces partenariats ont été renforcés** ! Une rencontre avec ces professionnels n'a toujours pas pu être programmée cette année, mais sera au programme pour 2024.

Les vétérinaires participent au fonctionnement du centre, que ce soit par les actes qu'ils peuvent pratiquer ou par les points relais qu'ils sont. Tout ça est réalisé bénévolement.

Cette année, **l'équipe de la clinique de Vplus de Barbezieux** a particulièrement été sollicitée. En effet, **ils sont les vétérinaires officiels du centre**, les référents. Outre leur présence digitale presque quotidienne au travers de nombreux échanges, ils ont réalisé de nombreuses radios, fait des analyses, pratiqué des amputations et effectué une intervention lourde sur un cygne tuberculé. Et tout ça, **bénévolement** ! Il est important de rappeler que tous nos partenaires vétérinaires sont indispensables au bon fonctionnement du centre et à la prise en charge adaptée des animaux sauvages.

Calendrier 2024

Encore une initiative bénévole : le calendrier ! C'est un projet qui avait été lancé en 2022 par Jennifer, et reconduit en 2023 par cette même bénévole, accompagnée d'Audrey. A elles deux, elles ont créé le calendrier, géré l'organisation de la cagnotte en ligne, les devis chez l'imprimeur, les mises sous plis... Ce calendrier, qui se veut éducatif, contient de nombreuses photos d'animaux accueillis au centre, des informations sur les espèces, des anecdotes et des conseils de bonne conduite face à un animal en détresse.

En 2023, ce sont environ 200 calendriers qui ont été vendus, soit le double de l'année 2022. Une réelle satisfaction pour l'équipe, et pour les gestionnaires et organisatrices du projet. Grâce à elles, 1370 € de bénéfices ont pu être faits et reversés pour le Centre.

FAUNE ORNITHOLOGIE

Une équipe dynamique

En 2023, cette section compte plus de 100 personnes inscrites. L'animation des bénévoles, ralentie un temps en 2020 et 2021, fortement perturbée par la crise sanitaire, est repartie en 2022 et encore plus en 2023.

Les salariés, appuyés par quelques bénévoles, ont organisé plusieurs réunions, en proposant des thématiques liés aux groupes d'espèces. Ainsi, outre une réunion plénière, **des « équipes » se sont constituées autour des oiseaux, des mammifères, des chauves-souris, des reptiles et amphibiens...**



Si les bénévoles alimentent régulièrement le site de « faune-charente » grâce à leurs observations dans tous les domaines de la faune, ils participent aussi activement à de nombreux inventaires et études. C'est d'ailleurs ce qui fait la particularité de Charente Nature et contribue à la reconnaissance de son expertise sur le territoire charentais.



Bénévoles en formation « Oiseaux de plaine » © Charente Nature

FORMATION
Protection des oiseaux de plaine
Busards, oedémènes et autres rapaces

Participez à des matinées de formation
RDV à 9h30

Samedi 6 avril Busangerie de Verille (16100)
Samedi 4 mai Busangerie de Verille (16100)
Jeu. 16 mai Plan d'eau de Mouton (16200)
Samedi 25 mai Busangerie de Verille (16100)
Mardi 11 juin Busangerie de Verille (16100)

GRATUIT sans inscription
Places pour dames, femmes seules et jeunes (sur demande)
catherine.fugère@charente-nature.fr - 06 54 20 50 34
charente.nature@gmail.com - 02 47 72 98 09

Ainsi, une dizaine de bénévoles ont renforcé l'équipe salariée sur l'**Atlas de la biodiversité de Grand Angoulême**. Des milliers de données faunistiques sont venues alimenter ce travail de grande ampleur, aujourd'hui largement reconnu pour sa qualité.



D'autre part, en cours d'année, plus de vingt personnes ont participé à plusieurs diagnostics et enquêtes, comme :

- le travail sur les rapaces forestiers,
- les comptages « SHOC – STOC – EPOC – Wetlands »,
- les enquêtes « Oiseaux des carrières et Mulettes »,
- les actions de protection des oiseaux de plaine (busards, oedémènes...).
- Un groupe particulier s'est constitué pour rechercher, à l'instar de nos amis de la Vienne, les couples nicheurs de Circaète Jean-le-blanc.

Ainsi, la dynamique est repartie, en grande partie grâce aux salariés et quelques bénévoles investis. De nombreux échanges ont eu lieu entre les membres de la section, plusieurs sorties en petits ou grands groupes ont également eu lieu. Une nouvelle réunion en présentiel aura lieu en avril 2024 pour organiser un programme de sorties et les participations aux différentes enquêtes annuelles.

BOTANIQUE

Les activités en 2023

La richesse de la flore charentaise est pour chacun, néophyte ou spécialiste, l'occasion de découvertes toujours renouvelées. Tout le monde est bienvenu lors des sorties et autres activités de la section.



LA SECTION BOTANIQUE A ORGANISÉ 8 SORTIES (85 participants rassemblés, env.10 participants pas sortie)

Samedi 18 MARS	Eymouthiers – Vallée de la Tardoire	Flore vernale
Samedi 1 ^{er} AVRIL	Lichères	Bords de la Charente et boisement
Lundi 10 AVRIL	Manot - Landes du petit chêne	Flore des landes et forestière
Samedi 29 AVRIL	Fontenille – la Motte de la Jacquille	Flore des pelouses sèches
Dimanche 7 MAI	Châteauneuf-sur-Charente – Coteau de Fontaury	Flore des pelouses sèches
Samedi 27 MAI	Brie - Forêt de la Braconne	Flore forestière et des lisières
Samedi 30 SEPTEMBRE	Massignac - Lac Mas-Chaban	Flore des grèves en assec du lac
Samedi 7 OCTOBRE	Chéronnac (87) – Peyrassoulat	Flore du bord de Tardoire et boisements alluviaux

A l'initiative du Conservatoire botanique national sud-atlantique et de Charente-Nature avec la participation du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine (CEN NA)

Samedi 17 JUIN	Soyaux – Brandes de Soyaux	Flore des landes et de pelouses sur sables argileux
----------------	----------------------------	---

Charente Nature a participé à 4 excursions botaniques hors département, avec le CEN NA (antenne Limousin), le CBNMC (antenne Limousin) et l'Amicale Charles Legendre des botanistes du Limousin :

19 FÉVRIER	Verneuil-sur-Vienne, circuit de Mayéras	Flore pré-vernale
27 AVRIL	Les Monts de Blond	Inventaire botanique sur des parcelles communales (anciens biens de section) au sein du massif forestier
8 MAI	Vallée de la Briance au Vigen et château de Châlucaet à Saint-Jean-Ligoure (87)	Ptéridophytes (fougères et plantes alliées)
21 SEPTEMBRE	L'Aurence à Limoges	Boisements alluviaux avec Magali Liets (Responsable « Espaces naturels et chemins de randonnée » à la Mairie de Limoges)

Autres participations de Charente Nature

11 JANVIER	Verneuil-sur-Vienne (87)	Étude des polypodes présentée par Michel Boudrie (ptéridologue)
D'AVRIL À OCTOBRE	Les Étangs de Montrollet	Réalisation d'un diagnostic écologique, à l'initiative du Département de la Charente en vue d'un classement du site en Espace Naturel Sensible (ENS)
DE MAI À AOÛT	Les Hunauds sud-ouest du bourg de Mouthiers-sur-Boëme	Diagnostic écologique à la demande des propriétaires
DE MAI À SEPTEMBRE	L'Ermitage de Puymerle à Aussac-Vadalle	Diagnostic biologique de la propriété de Cœur de Charente

Perspectives en 2024

Le besoin de formation plus théorique se faisant toujours sentir, des séances d'approfondissement des connaissances auront encore lieu en salle et sur le terrain, en particulier avec les membres de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO) et les botanistes des conservatoires.

Charente Nature est adhérente à la SBCO et nous participons, selon nos possibilités, aux sessions, mini-sessions et excursions organisées par cette dernière.

Venez nous rejoindre lors des sorties qui contribuent particulièrement à préciser l'inventaire des espèces déterminantes, protégées et/ou en voie de disparition dans des milieux fragiles.

HAIES

Animation sur le terrain
dans le cadre du programme
pédagogique « Haie'Cole »
© Charente Eaux



→ Charente Nature a participé, à l'invitation du Conseil Départemental, aux réunions du comité technique de la haie qui examine et valide les projets de plantations de haies susceptibles d'être financièrement aidés par le Département. Il est à noter que dorénavant, le financement est porté à hauteur de 80 % des frais engagés par le planteur (préparation du terrain, plants, tuteurs, paillage, protections). Le programme pédagogique « Haie'Cole », associé à ces plantations, est aussi coordonné par Charente Nature, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, le CETEF et Prom'Haies. En 2023, une vingtaine de classes ont été retenues pour un programme comprenant, pour chacune, 3 séances portant sur l'intérêt de la haie, la plantation et le suivi de la biodiversité inhérente.

→ Le temps où l'arbre et la haie étaient totalement bannis du vignoble cognaçais semble révolu. Charente Nature a été contactée par plusieurs maisons du cognac qui mettent en place un programme incitant et aidant financièrement les viticulteurs à remettre l'arbre et la haie dans le vignoble.

→ On plante donc (beaucoup ?) en Charente, mais ces réalisations ne doivent pas être « l'arbre qui cache la forêt ». Selon un rapport du CGAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux) paru en avril 2023, 70% du linéaire de haies (soit 1,4 million de km) ont disparu du territoire français depuis 1950 et, malgré les divers programmes de plantations récents, la perte est encore estimée à 23 500 km par an, sur la période 2017-2021 ; alors qu'elle n'était que de 10 400 km par an entre 2006 et 2014 ! Le Pacte en faveur de la haie et de l'agroforesterie présenté par le ministre de l'Agriculture, le 29 septembre 2023 et qui prévoit un gain net de 50 000 km d'ici 2030 peut paraître ambitieux. Il s'adresse exclusivement aux agriculteurs et couvre l'intégralité des frais engagés pour la plantation.

→ Charente Nature a suivi, avec intérêt, la mise en place de la Stratégie Bocagère par la communauté de communes de Charente Limousine et a accepté de siéger dans le comité de pilotage et le comité technique prévus en 2024. Ces instances visent à protéger et restaurer le maillage bocager de plus en plus discontinu et dégradé sur ce territoire longtemps préservé.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Charente nature a émis un avis sur le projet de PLUi de la communauté des communes 4BSC (Sud Charente). Elle a listé les zonages réservés aux projets photovoltaïques au sol ou sur étang qui ne sont pas adaptés au site naturel et a attiré l'attention des collectivités sur le danger que constitueront les parcs éoliens construits dans un massif forestier classé à risques feux de forêt. Le bois est la première ressource renouvelable du territoire du Sud Charente, bois énergie et bois bûche représentent 84 % de la production d'énergie renouvelable. Cette ressource est à pérenniser par une sylviculture adaptée à la récolte de bois d'œuvre/industrie/chauffage, par un zonage des espaces forestiers interdisant la transformation en monoculture de résineux, par l'interdiction d'installer un atelier de fabrication de copeaux concurrençant celui de Bardenac qui amènerait à surexploiter les feuillus et à collecter puis livrer les plaquettes à une distance où les dépenses du transport (gazole, pollution...) ne sont plus compatibles avec le bilan carbone d'une énergie renouvelable. Notre association a déploré le déclassement de 626 hectares d'espaces boisés classés, non remplacé par d'autres types de protection mieux adaptés.

→ Charente Nature a participé à l'élaboration du Schéma de développement des énergies de la communauté des communes Lavalette-Tude-Dronne. Aucun chapitre du rapport n'a été consacré aux solutions d'économie et de substitution. L'autoconsommation de bois de chauffage n'est pas connue bien qu'elle soit la première source d'énergie renouvelable de la population. S'agit-il de bois local, bûche ou plaquette, peu transporté ? Comment pérenniser les ressources en bois feuillu du territoire à moyen et long terme ?

→ Charente Nature a déposé un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral complémentaire portant modification de l'autorisation d'exploiter le parc éolien dit « Terrier de la pointe » sur les communes de Chantillac et Baignes-Sainte-Radegonde. Le pétitionnaire sollicitait l'installation d'éoliennes dont le diamètre du rotor passerait de 120 m à 133,20 m sans réaliser d'étude d'impact ni modifier les mesures de réduction d'impact sur la faune volante alors que les machines sont installées à moins de 90 mètres des lisières boisées. Nous n'avons pas reçu de réponse.

→ Nous appelons à la vigilance sur les projets de centrales photovoltaïques au sol en conflit avec la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Tout projet qui nécessite une autorisation de défrichement doit être évité. S'il ne peut pas être remplacé par un espace déjà artificialisé, il doit être abandonné.

AMÉNAGEMENT FONCIER, AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

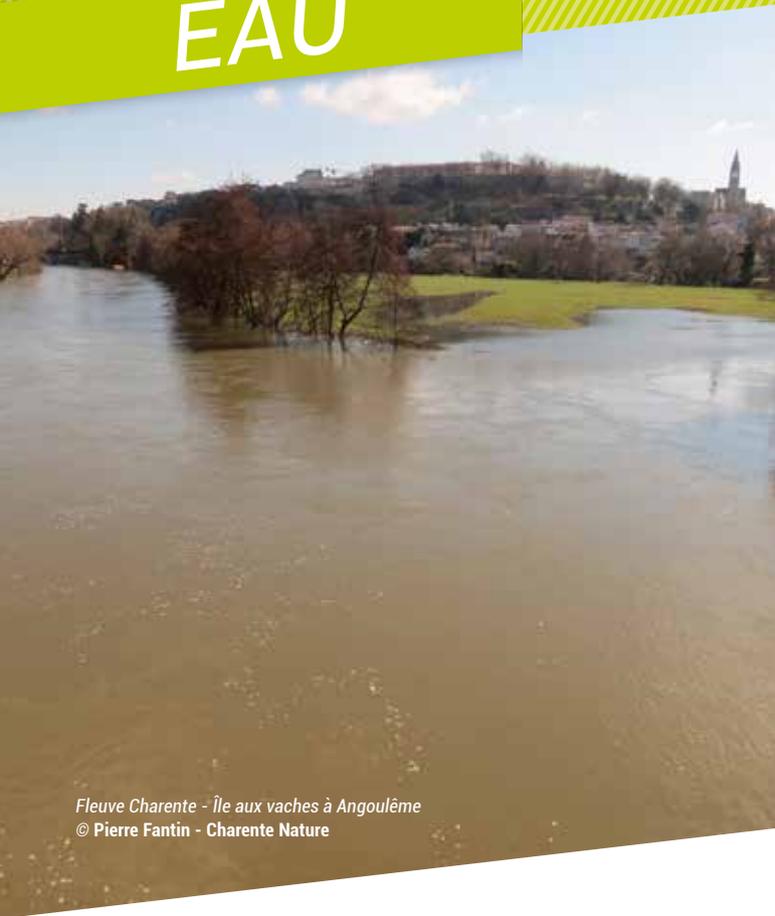
La commission d'aménagement foncier intercommunale d'Yviers et Bardenac a décidé d'engager le remembrement forestier sur 637 hectares.

MÉDIATION

→ La présidente d'une association de protection animale et de la nature de Lesterps nous a alerté pour la coupe d'1,5 hectares de bois classés en espace boisé classé sur sa commune. Le Maire de Lesterps a ordonné la suspension de la coupe qui n'avait pas fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

→ L'entreprise Meillat de Saint-Junien (87) – qui affiche le label PEFC - a régularisé sa situation du point de vue du code de l'urbanisme. Nous attirons l'attention des adhérents qu'une coupe de surface supérieure ou égale à 1 hectare pour les futaies feuillues et les peuplements irréguliers de feuillus enlevant plus de la moitié du volume des arbres de futaie est soumise à autorisation administrative préalable au titre du code forestier, sauf si la propriété forestière présente une garantie de gestion durable.

→ Une association de Rancogne nous a sollicité sur l'extension de la carrière de Luget qui comprend le défrichement de 4,6 hectares. La mesure de compensation au titre du code de l'environnement prévoit le vieillissement de bois de chênes et la pose de gîtes à chiroptères.



Fleuve Charente - Île aux vaches à Angoulême
© Pierre Fantin - Charente Nature

Après une pluviométrie déficitaire en janvier et mars, l'année 2023 s'est progressivement distinguée par une pluviométrie excédentaire au 4^{ème} trimestre atteignant un cumul de 1 000 millimètres en décembre pour une normale de 800 mm. Les fortes pluies de fin 2023 ont engendré une forte augmentation des débits et des niveaux des rivières, provoquant localement des inondations.

Ces fortes pluies ont eu un impact négatif sur la qualité des eaux brutes (hausse des teneurs en nitrates et/ou en pesticides dans les nappes et rivières).

La gestion des prélèvements agricoles a maintenu les mêmes seuils de gestion à l'exception de l'Aume-Couture restée en observation avec un nouveau mode de gestion comprenant l'indicateur piézométrique d'Aigre et le débit de Moulin de Gouge. Ce dernier a été l'objet d'une étude de « débit minimum biologique », dont les résultats proposent un relèvement du seuil de crise.

Néanmoins c'est sans surprise que le scénario de rivières asséchées s'est accentué jusqu'à 1 700 km d'assecs en 2023.

Sur le plan de la qualité, le bon état des masses d'eau n'est atteint que pour moins de 20 % des masses d'eau tandis qu'une douzaine de captages d'eau potable n'est pas conforme sur certains paramètres.

Nous avons réuni notre commission « Eau » pour échanger sur divers documents d'actualité et notamment sur le nouvel arrêté de gestion de l'eau, ou sur l'idée d'une étude de ralentissement de la vidange du Karst de la Rochefoucauld.

Nous avons représenté Charente Nature :

- aux Conseils d'administration et aux Assemblées générales du collectif **Vigilance OGM pesticides** et de la **Maison de l'agriculture biologique**,
- à l'Assemblée générale des **pêcheurs de la Charente**,
- aux ateliers organisés par l'**INRAE** sur la sortie des pesticides
- aux réunions sur la **gestion de l'eau dans le bassin Charente**, organisées par l'**EPTB Charente** (établissement publique territorial de bassin), notamment le **COPIL relatif à un projet d'intervention sur la vidange du Karst de la Rochefoucauld**, porté par irrigants et bureaux d'étude !

Nous avons représenté la Fédération Poitou-Charentes Nature et la Confédération France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine :

- à la coordination sur les **CODERST**, à des webinaires sur l'eau, les zones humides, les pesticides, la santé-environnement...

Charente Nature a participé

- aux diverses visioconférences du dispositif **Sentinelles de la nature**, relatives à l'eau.
- aux **études sur la connaissance du bassin versant des sources de la Touvre** voulues par le Grand Angoulême et l'EPTB Charente, davantage appréciées s'agissant de la prévention sur la qualité, ainsi qu'aux différents COPIL organisés par les Syndicats d'aménagement de rivières.

Les instances

Nous avons représenté Charente Nature :

- à la **commission territoriale Charente**, déclinaison du Comité de bassin Adour-Garonne,
- aux **7 réunions** (en présentiel et en audioconférence) du **CODERST** qui examine notamment des dossiers liés à l'eau tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif,
- à l'**Observatoire départemental de l'Eau**, devenu **Comité Ressource en eau (CRE)**, qui s'est réuni plusieurs fois, complété par des rencontres avec le Directeur départemental des territoires (DDT),
- à la réunion annuelle de **Charente Eaux** sur les captages pour l'eau potable objet d'un suivi particulier de la qualité
- à l'**Assemblée des acteurs de l'eau** organisée par l'**Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle Aquitaine (ARB NA)**.

L'année 2024 commence avec une importante pluviométrie et des nappes d'eau au plus haut. La qualité de l'eau reste cependant au cœur des préoccupations vu que les épandages de pesticides perdurent, faut-il rappeler l'importance de la prévention qui éviterait des traitements très coûteux ?

Charente Nature propose de suivre le schéma basé sur l'écoute de ses membres, l'animation de la commission «Eau», la représentation de Charente Nature dans les instances et dans les réunions externes, la réponse aux demandes de conseils et d'interventions.

JURIDIQUE

Dépôt sauvage sur les chaumes de Soubérac, enlevé par la commune après intervention d'un bénévole © Sentinelles de la nature

Actions judiciaires en perspective

→ Dans le droit fil de ce qui précède, Charente Nature a procédé à quatre signalements à la Gendarmerie pour des faits caractérisés d'incinérations récurrentes de bidons de pesticides et de bâches en matière plastique usagé dans des exploitations agricoles. L'enjeu est la pollution chimique de l'air et des sols. Cela d'autant que la profession est organisée afin d'éliminer de manière réglementaire ces déchets de nature industrielle.

La commission juridique en 2024 - 2025

Les membres de la commission ont exprimé leurs souhaits de voir son activité reprendre au niveau d'avant les années covid et post covid qui ont altéré le fonctionnement de la Justice jusqu'en 2023 et nous ont obligé à nous « autocensurer » vis à vis de procédures en instance. Ils insistent, en particulier, sur la nécessité de persévérer contre les dépôts sauvages de déchets et contre les décharges illégales. Les pollutions de tous ordres demeurent également un souci constant où l'usage des pesticides tient une bonne place.

Le thème de la chasse sera suivi au fur et à mesure de ses évolutions réglementaires. A ces fins, ils accueillent avec intérêt l'implication renouvelée des services de police dans les enquêtes qui concernent notre objet statutaire. Ils soutiennent l'idée d'une justice réceptive à la répression et à la réparation des dommages causés à la nature, à l'environnement, à la santé publique et à la maltraitance animale.

La commission « Juridique » de Charente Nature poursuit son activité en se réunissant chaque premier jeudi du mois. Elle rassemble régulièrement de douze à quinze participants, adhérents de Charente Nature ou invités. Tous les membres de Charente Nature peuvent y participer. Elle mène des études de dossiers en matière pénale et en matière administrative.

L'année 2024 satisfera-t-elle nos aspirations et notre engagement à voir appliqué le droit de l'environnement ?

Le contexte de l'action judiciaire évolue dans un sens qui peut être jugé encourageant au vu de la nomination de nouveaux magistrats au Tribunal Judiciaire d'Angoulême et des nominations à des postes qui y étaient à pourvoir. Le Parquet n'est pas en reste et affiche sa volonté de prendre en considération les infractions au droit de l'environnement sous tous ses aspects. Cela impliquera néanmoins de prioriser les dossiers les plus significatifs et les plus graves. Comme par le passé, certains dossiers, estimés d'importance relative par le Procureur, continueront de faire l'objet de procédures d'alternatives aux poursuites ou de compositions pénales qui éviteront aux auteurs d'infractions leur comparution aux audiences correctionnelles publiques et allégeront d'autant ces audiences pléthoriques. Mais elles ne resteront pas sans suites, tant au regard du ministère public qu'à celui des victimes, en tant que parties civiles, dans le sens de la réparation des dommages subis.

Charente Nature ne conteste pas le bien-fondé de la mise en œuvre de ces dispositifs.

Pour la première fois son Bureau a accepté une proposition du Service de Réparation Pénale (SRP) qui relève de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA). Il s'agissait, avec le concours d'une éducatrice à l'environnement, de concourir au processus de prise de conscience d'un mineur, auteur de faits délictueux, estimé capable de se distancier des actes qui lui étaient reprochés.

Par ces procédures, l'objectif du Parquet est la recherche de l'insertion sociale des mis en cause et la prévention de la réitération de la délinquance des jeunes. Charente Nature regrette de ne pas disposer des moyens humains suffisants pour répondre à toutes les sollicitations de la sorte, elle doit se montrer sélective vis à vis de la demande.

Une innovation du Ministère de l'Intérieur, de concert avec le Ministère de la Justice, vient à point pour promouvoir et former les enquêteurs de la Police et de la Gendarmerie Nationales, plus spécialement en charge des atteintes à l'environnement et à la santé publique auxquelles est adjointe la répression de la maltraitance animale. La Gendarmerie de Charente devrait comporter, dès 2024, une trentaine d'Enquêteurs Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (EAESP) répartis sur tout le territoire. Ils seront, en particulier, les interlocuteurs des maires de Charente. Cette spécialisation des agents de terrain est de bon augure pour une bonne réactivité aux signalements et aux plaintes en matière d'atteintes à l'environnement et à la nature. A effectifs constants, le dispositif sera apprécié à l'aune de ses résultats.

CHARENTE NATURE, LA CHASSE, LE DROIT ANIMALIER

Comme annoncé dans le rapport d'activité 2022, le Bureau de Charente Nature a validé, de manière explicite, l'adjonction du thème de la chasse aux attributions de la commission « Juridique ». Il s'agit de permettre aux membres de la commission de s'approprier la législation sur la chasse afin d'analyser et de comprendre les raisons qui agitent régulièrement et radicalement le débat public en la matière. Les discussions portent sur le contexte et sur les événements marquants qui conduisent à une forte perturbation des milieux naturels et à l'exposition des non chasseurs à des conflits d'usages et à des risques de dommages corporels, voire d'homicides, notamment lors de battues contre la grande faune sauvage (sangliers, chevreuils, cerfs...). L'exigence d'une réforme profonde de la chasse et de sa gouvernance, est portée par des associations et des fédérations nationales de protection de la nature et des animaux, dont les objectifs sont partagés par des associations départementales. Charente Nature y prend sa part en amont de la publication des arrêtés préfectoraux (dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, classement des ESOD /ex nuisibles, arrêtés de battues administratives...) en affirmant ses positions lors des commissions préfectorales et en les diffusant lors des consultations du public.

Quoi qu'il en soit, la législation en la matière est fondée sur un grand déséquilibre de représentativité du monde de la chasse vis à vis des associations de protection de la nature. Les arguments de ces dernières sont rendus inaudibles devant les sphères gouvernementales et leurs représentations préfectorales. Ce sont les raisons pour lesquelles Charente Nature doit se résoudre à engager des contentieux administratifs contre des arrêtés préfectoraux illégaux pris en faveur de la chasse.

Il en a été ainsi jugé :

- Tribunal Administratif de Poitiers du 27 juillet 2023 : suspension en référé de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2023 en attendant le jugement sur le fond (défaut de motivations de battues administratives)
- Tribunal administratif de Poitiers du 19 octobre 2023 : annulation sur le fond de l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2020 (erreur d'appréciation des faits motivant une battue administrative)
- Dans un autre domaine, le Tribunal Administratif de Poitiers, par jugement du 10 mai 2023, a annulé, pour plusieurs illégalités contraires aux intérêts vitaux des animaux, l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2020 qui autorisait l'ouverture d'un parc de « type zoo privé » à Lessac. Le Ministère de l'Ecologie a fait appel du jugement devant la Cour d'Appel de Bordeaux. Nous attendons ses motivations avec intérêt, l'affaire est en cours
- Chasse au sanglier en avril et mai 2024, Charente Nature estime que cette prolongation de la chasse au sanglier, en période printanière, génère des perturbations intentionnelles au reste de la faune sauvage et aggrave les conflits d'usages avec le reste de la population durant douze mois sur douze.



SENTINELLES
DE LA NATURE

Sentinelles de la nature Bilan 2023

UNE MOBILISATION
CITOYENNE

108
Sentinelles
+ 33 en 2023

3 Référents
bénévoles
engagés dans le
suivi des alertes

3 ASSOCIATIONS INVESTIES

Charente Nature - Poitou-Charente nature - FNE

ALERTES REÇUES
EN CHARENTE

38 DÉGRADATIONS

INITIATIVES FAVORABLES
8

Campagne À SEC !
5

Campagne SENTINELLES
DE LA NUIT 0

ATTEINTES LES
PLUS FREQUENTES

DÉPÔTS DE DÉCHETS
22

POLLUTION
3

ATTEINTES À DES ESPÈCES
OU HABITATS PROTÉGÉS
3

ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE
LOISIRS IMPACTANTES
2

AUTRES
3

ALERTES
EN 2023

JANVIER
• 1

FÉVRIER
••••• 6

MARS
•••••••• 10

AVRIL
•••••• 7

MAI
0

JUIN
•• 2

JUILLET
••••• 5

AOÛT
•••• 4

SEPTEMBRE
•••• 4

OCTOBRE
•• 2

NOVEMBRE
••••• 5

DÉCEMBRE
0

PROGRAMME RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



PRÉVENTION DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe « Prévention Déchets » est constitué d'une dizaine de bénévoles et d'une salariée ; il propose des actions d'information (publications, site internet) et d'éducation (ateliers, animations) afin de sensibiliser un large public aux enjeux liés à la réduction des déchets. Il contribue aussi au débat public environnemental et aux enjeux de notre territoire en participant, intervenant, sollicitant les différents acteurs de la gestion et de la prévention des déchets. Car il ne peut y avoir de prise de conscience (tant au niveau individuel que territorial et même planétaire) sans un travail permanent qui relie l'information et l'actualité aux enjeux d'interdépendance entre tous les défis qui nous sont posés (climatiques, biodiversité, démocratique...).

Voir la « Feuille de route » du Groupe Prévention Déchets et que vous pouvez retrouver sur le site internet.

<https://www.charente-nature.org/prevention-dechets>



Atelier «Produits ménagers» ©CALITOM



→ Les actions éducatives

Le public bénéficiaire de nos actions est essentiellement composé d'adultes ; nous revendiquons des principes quant à notre approche éducative les concernant, qui va au-delà de l'injonction à agir et à changer les comportements. Elle vise une approche critique des réalités socio-écologiques, l'exploration de moyens d'action à la portée et à la décision de chacun tout en permettant d'appréhender de façon globale notre territoire, notre milieu de vie.

675

PERSONNES
bénéficiaires des actions
éducatives !

70

ATELIERS
PRATIQUES

→ Les ateliers pratiques

Ils représentent actuellement la majorité de nos interventions : environ 70 animations cette année dont une majorité sur le thème des cosmétiques et des produits ménagers.

Le plus souvent ces actions sont ponctuelles (nous intervenons une seule fois auprès du même public), mais quelques fois nous sommes amenés à intervenir plusieurs fois auprès du même public comme avec les stagiaires de l'AAISC de Barbezieux dans le cadre de leur parcours de réinsertion ou auprès des familles de Saint-Michel dans le cadre du projet du Centre social Kaleidoscope intitulé « Les Familles Zéro Déchet », et des familles de la Communauté de Communes Lavalette-Tude-Dronne dans le cadre du « Défi Eco-Citoyen »... visant tous les deux à une mise en pratique de la réduction des déchets au quotidien, en lien avec plusieurs partenaires.



Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

→ Former, accompagner des citoyens

Membres du Conseil d'Administration, sympathisants, adhérents, bénévoles investis ont été conviés cette année à deux jours d'information sur le thème des déchets en juillet. Organisé avec les bénévoles et salariés du secteur « Education » de l'association, chacun a pu découvrir les outils de sensibilisation dédiés à la prévention des déchets (pour les scolaires et pour les adultes) utilisés par les professionnels et les bénévoles et rencontrer M. Jacky Bonnet et M. François Filippi, respectivement Vice-Président et Directeur de Calitom. Invités à l'occasion pour présenter les enjeux du **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés**, ils ont pu répondre aux nombreuses questions qui se posent en matière de gestion des déchets et d'enjeux de réduction.



→ L'ingénierie et l'innovation

Les soutiens financiers dont nous disposons de la part du Comité « -20% » regroupant Calitom, les communautés d'agglomération GrandAngoulême et Grand Cognac, la Communauté de communes du Rouillacais, ainsi que du Département dans une moindre mesure, nous permettent d'intervenir auprès de structures qui n'ont pas toutes les moyens financiers pour cela mais aussi de travailler sur de nouvelles actions, de nouvelles thématiques.

Cette année en lien avec le gaspillage de textile par l'opération « **La Detox du Dressing** », nous avons fédéré un groupe d'habitants et de bénévoles autour de cette thématique afin de créer des temps d'échange, d'information et de formation. Cette action a pris appui sur un appel à collaboration associative lancé par notre fédération nationale France Nature Environnement ; elle a débuté en octobre dernier avec l'organisation d'une soirée d'ateliers et d'échanges.

Par la suite, le petit groupe de "pilotage" à l'initiative de cette opération a projeté de se former aux enjeux de la réduction du gaspillage textiles et prévoit des rencontres avec Emmaüs, le Relai, Refashion, entre autres, en 2024. Il est composé de bénévoles du groupe, de membres de Angoumois Zéro Déchet et d'habitants.



Soirée de lancement de l'opération
« **La DETOX du Dressing** »
le 19 octobre à Angoulême.
Une vingtaine de participants, adhérents,
sympathisants, habitants et
structures partenaires.

La DÉTOX du dressing !



→ Des nouveaux outils

Complètement revu cette année, la partie prévention des déchets du site internet a été conçue pour servir de support à nos ateliers puisque les participants peuvent y retrouver les recettes.

LA DÉTOX DU DRESSING

Une partie du site sera désormais dédiée à l'opération « La DÉTOX du dressing ».

Le but est de permettre aux personnes de comprendre l'impact et les enjeux liés aux textiles, de les guider dans un changement de pratiques par rapport à la consommation de vêtements et de trouver les boutiques, les partenaires pour les y aider. Découvrez cette page au premier semestre 2024.

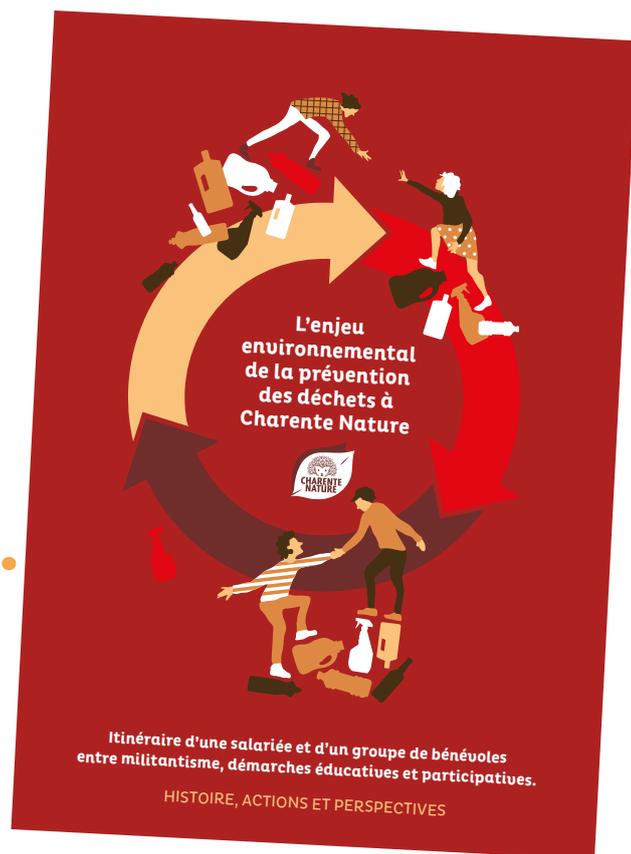


Illustration ©Tiphaine Gantheil

→ L'enjeu environnemental de la prévention des déchets à Charente Nature, entre militantisme, démarches éducatives et participatives. Itinéraire d'une salariée et d'un groupe de bénévoles

" Depuis plus de 20 ans Charente Nature s'est mobilisée sur la prévention des déchets au point d'en devenir un secteur à part entière de l'association. Les principes, les valeurs se sont affinés au fur et à mesure et j'ai souhaité en tant que salariée capitaliser cette expérience, écrire sur les principes fondamentaux qui m'animent au quotidien et que je partage avec les bénévoles. Le Conseil d'Administration m'a suivie et a accepté de me donner du temps pour faire ce travail et je les en remercie. C'est avec grand plaisir que je le partage sur le site de l'association. " **Sylvie Caillaud**

<https://www.charente-nature.org/prevention-dechets>



Itinéraire d'une salariée et d'un groupe de bénévoles entre militantisme, démarches éducatives et participatives.

HISTOIRE, ACTIONS ET PERSPECTIVES



PROJET UVE CALITOM

Cette unité d'incinération d'ordures ménagères, prévue pour 40 ans et d'un coût de l'ordre de 110 millions d'€, nous apparaît totalement surdimensionnée. Un collectif d'opposition, le « COCIP », devenu association, s'est créé. Et parallèlement des médecins se mobilisent pour exprimer légitimement une position scientifique, basée sur le principe de précaution. Charente Nature, tout en gardant son indépendance, suit avec attention les argumentaires de ces structures. Une rencontre publique fin novembre à Saint-Michel, à laquelle nous avons participé, a permis à quelques 300 personnes d'exprimer leurs inquiétudes, en particulier face aux impacts sanitaires des rejets de la cheminée que les vents dominants porteront sur des zones très habitées.

Le site pressenti pose question. Depuis longtemps, Charente Nature souhaite qu'une réflexion impliquant une vision globale de l'occupation de cet espace rare et disponible soit réellement engagée par les pouvoirs publics concernés. Cet espace s'étale sur 200 ha, en bordure du fleuve Charente, sur le territoire du Grand Angoulême et sa dépollution, réalisée plus ou moins efficacement selon les endroits, a coûté 200 millions d'€. Diverses hypothèses avaient été émises, dont celle d'un éco quartier et d'une zone naturelle.

Enfin, nous avons décidé de participer au Comité de suivi de la concertation et de l'information, instauré par Calitom, dans un esprit constructif, mais avec vigilance et exigence. La communication des études réalisées ou en cours nous amènera à affiner **notre positionnement**, après validation par notre Conseil d'Administration. Parallèlement, attachée à la pluralité des avis, Charente Nature poursuit les rencontres et participations les plus diverses, soucieuse de faire émerger une réflexion partagée et responsable par le plus grand nombre autour de la gestion des déchets pour les décennies à venir.

→ L'implication, la participation aux projets structurants du territoire

Notre implication citoyenne aux grands enjeux du territoire passe aussi par la participation aux différentes instances officielles en lien avec les déchets (Commission Consultative du plan départemental déchets, réunions du SRADETT...).

L'année 2023 a été marquée notamment par **la consultation du public sur le projet d'UVE (Unité de Valorisation Énergétique)**. Dès 2021, Calitom nous informait du lancement d'études portant sur une unité d'incinération départementale pour les déchets ménagers. Nous avons alors fait part de notre souhait d'être régulièrement informés de l'avancée des études, afin d'apporter notre contribution, considérant avoir acquis une certaine maturité sur ce sujet depuis plus de 30 ans d'implication. Mais notre demande n'a pas eu de suite.

Fin octobre 2023, les premières études étant finalisées, nous avons été conviés à leur présentation. Plusieurs scénarios avaient été explorés mais celui d'une UVE était fortement privilégié. En quelques mots, **il s'agit d'un incinérateur (terme moins « sexy » que UVE) de 120 000 tonnes, basée sur l'ex-site de la SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs), à Angoulême avec une récupération d'énergie pour alimenter, dans une relative proximité, deux industriels et produire de l'électricité.**

En avril 2023, après de nombreuses réunions et rencontres, Charente Nature rend publique sa position, qui reste évolutive (à retrouver sur le site de Charente Nature menu principal rubrique L'Association > Les positions de Charente Nature : article *Gestion des déchets*)

<https://www.charente-nature.org/les-positions-de-charente-nature>

CARRIÈRES

L'année 2023 a été marquée par l'évolution du schéma régional des carrières. Plusieurs réunions de groupes de travail et comité de suivi ont succédé aux réunions des années précédentes. Ce schéma régional a fait l'objet d'un très gros travail entre la DREAL (principalement Madame DUPIN) et le groupement régional des carriers. Les richesses en matériaux s'amenuisent.

La recherche prospective a abordé les difficultés à venir suite aux évolutions de la population, les travaux routiers et ferroviaires, la nature de l'habitat, l'utilisation plus importante du bois pour favoriser les économies de matériaux primaires : sable, gravier, calcaire, diorite... Les matériaux vont se faire rares dans la décennie à venir. Les carriers doivent prendre en compte la proximité entre la carrière et le point d'utilisation, les difficultés avec les riverains (poussières, bruits, transports, modifications du paysage...).

Passer d'un plan départemental des carrières à un schéma régional devant se « glisser » dans les PLUIs, c'est un autre monde. Les règles à respecter sont beaucoup plus larges, sans limiter le rôle conservé des commissions départementales des carrières pour s'adapter aux nécessités locales. Douze départements, cela a créé une situation difficile à gérer.

- Pour l'association il s'agit de préserver, quelques fois d'améliorer la situation de la biodiversité. En même temps que la sauvegarde de la biodiversité, il s'agit d'améliorer la situation pour la population (circulation de véhicules, bruits, poussières, paysages...).
- Les contrats d'exploitation étant la plupart du temps signés pour 30 ans avec une autorisation d'exploiter qui prévoit, dès l'enquête publique, les modalités de remise en état de l'après carrière, nous nous sommes attachés à pouvoir revoir cette remise en état au cours de l'exploitation sans attendre les 30 ans.
- Les rapports entre carriers et associations se sont beaucoup améliorés au cours des années par des comités de suivi qui, même n'ayant pas une existence institutionnelle, ont permis des rapports positifs entre riverains, carriers et associations, souvent locales.
- Très tard, en tant qu'association, nous avons appris que les membres du comité de suivi seraient considérés comme favorables au projet de texte devant aller en enquête publique, s'ils ne répondaient pas ou ne donnaient pas signe de vie. Beaucoup de membres des associations, comme des institutions, n'ont pas suivi les travaux et ont été considérés comme favorables au projet de texte. Nous en sommes là et l'enquête publique devrait intervenir dans les semaines à venir. Ce sera le dernier lieu où la discussion restera possible.

NB : Ces dernières années, le nombre de carrières nouvelles a peu augmenté. Les autorisations ont été demandées pour des agrandissements...



Carrière à Saint-Germain de Confolens
© Matthieu Dorfiac - Charente Nature

TRANSPORTS

routier et ferroviaire ?

Le transport routier en Charente n'est, à l'heure actuelle, pas pris en charge collectivement par l'association. Peut-on faire mieux ?

→ Les difficultés du transport routier « grandes distances » sont liées à un usage inadapté des nationales RN 10 et RN 141 par un nombre trop important de poids lourds qui ne font que traverser la Charente pour se diriger vers le nord dans un sens ou le sud dans l'autre, sur la RN 10, et pour irriguer par la 141, également dans les deux sens, le centre du Massif Central et au-delà.

Cette utilisation inadaptée, trop importante, des poids lourds conduit à de nombreux embouteillages, des accidents presque journaliers sur l'une ou l'autre voie routière. Ceci se traduit de temps à autres par des blessés voire des décès.

→ Vient contribuer à cette situation inacceptable le fait que la voie ferrée Hendaye – Paris et Paris – Hendaye n'est toujours pas adaptée pour du transport « marchandises fer » prévue lors de la réalisation de la liaison TGV Paris – Bordeaux et la fermeture de la voie ferrée Angoulême – Limoges.

Des informations circulent sur une volonté de mettre sur nos routes des camions plus longs et plus lourds, ce qui conduira inévitablement à des risques supplémentaires.

Les urgences ne sont pas l'A 69 mais que L'État soit conséquent avec les engagements qu'il dit prendre mais ne fait aucun effort pour les respecter.

→ Il faut remettre la voie ferrée Limoges – Angoulême en service à la fois pour les voyageurs et pour les marchandises, car les usines comme les tuileries et papeteries en auraient un usage utile et allégerait le transport le transport routier.

Viaduc LGV à Claix
© Pierre Fantin - Charente Nature

Soutenir et développer le fret ferroviaire

Serait-il incongru de croire qu'une étude sur la réduction à 90 km/h sur la RN10 autour d'Angoulême au lieu des 110km/h actuels pourrait être commanditée par les pouvoirs publics à ATMO NA pour éclairer l'intérêt à la fois économique et de santé publique ?

Un déport des poids lourds devrait devenir obligatoire sur l'A10 pour les transports routiers non nécessaires aux départements comme la Charente. À défaut de cette mesure, prévoir un péage pour dissuader l'usage de la RN 10 à ces mêmes poids lourds qui utilisent un ouvrage non adapté.

Une association locale essaie d'accélérer la remise en service de la voie ferrée Angoulême – Limoges, il me semblerait utile que Charente Nature adhère à cette association !

Une société envisage l'achat de matériel ferroviaire pour multiplier le nombre de TGV de proximité sur la ligne TGV existante. Quel avis porte Charente Nature sur un tel projet ?

QUALITÉ DE L'AIR en Charente

Charente Nature suit avec intérêt l'assemblée générale d'ATMO-NA*, Atmo-Nouvelle Aquitaine est une association loi 1901. Elle est l'observatoire agréé pour surveiller la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine, et le bilan annuel de la qualité de l'air présenté en commission préfectorale.

Cinq paramètres, classiques de la pollution urbaine, sont suivis quotidiennement :

- Dioxyde de soufre - Dioxyde d'azote - Ozone
- et particules fines PM 10 et PM 2,5

et aucune anomalie majeure n'est décelée. Il est cependant à noter que **les particules ultra fines PM 2,5 ne sont prises en compte que depuis peu d'années**, et du fait de leur minuscule taille, elles sont très nocives pour la santé respiratoire et cardio-vasculaire.

ATMO suit également plus d'une centaine de molécules essentiellement **d'origine phytosanitaire**, qui circulent dans nos lieux de vie, de travail, et nos maisons ou appartements, et sont très peu sympathiques pour la santé humaine.



*La prochaine Assemblée Générale d'ATMO se tiendra à Bordeaux le 13 juin 2024.

Pour la Charente, deux stations urbaines et une autre située en zone viticole (St Saturnin) permettent d'avoir des informations intéressantes, en particulier sur les produits utilisés dans l'agriculture conventionnelle.

- Les fongicides très présents en zone viticole et aussi de grande culture.
- Le lindane, très toxique, molécule interdite depuis 1998, se retrouve encore du fait de sa grande persistance dans le milieu naturel.

L'impact des produits phytosanitaires sur la santé humaine ne peut pas être anodine. Néanmoins, aucune norme de quantification existe à ce jour. **Avec le temps, la bio accumulation engendre des cocktails encore plus nuisibles à notre santé, avec l'apparition de graves maladies.**

Nous demandons des recherches plus poussées sur les molécules toxiques, rencontrées dans l'air quel que soit leur origine.

Il n'existe pas de moyen curatif pour éviter de contaminer les populations et la biodiversité, raison de plus pour agir en amont et éviter d'épandre toutes ces molécules dangereuses pour la vie. L'information pour le grand public doit être améliorée.

Qui est informé qu'un point de mesure existe sur la commune de Saint Saturnin pour observer les produits utilisés pour le traitement des vignes ???

Il en va de même des rejets des incinérateurs, même si des améliorations sont apportées par des filtres et une législation plus précise...

Le problème se pose avec **le projet d'incinérateur de 120 000 tonnes situé près de Fléac.**

PARTENAIRES

Durant l'année 2023, des partenaires publics et privés ont apporté leur soutien technique et/ou financier sur des projets portés par Charente Nature, ou ont associé l'association dans l'animation de leurs actions, notamment :





CHARENTE NATURE
Centre Hélène Bouché - Impasse Lautrette
16000 Angoulême
05 45 91 89 70 | charentenature@charente-nature.org
www.charente-nature.org

Suivez nos ACTUS sur Facebook  CharenteNature

